



Les Archers d'Argences



Chers amis,

C'est avec plaisir que nous vous adressons, comme chaque année, le planning d'ouverture de notre BEURSAULT pour la saison 2022.

Chaque départ pourra accueillir 2 pelotons de 5 archers et nous prévoyons les dates suivantes :

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE
Sam 14 et Dim 15	Sam 11	Sam 2	Sam 13 et Dim 14	Sam 3 et Dim 4
Dim 29	Sam 18	Sam 16 et Dim 17	Sam 27 et Dim 28	Sam 17 et Dim 18

- 2 départs par jour : le matin à 9h00 et l'après-midi à 14h30.
- Ouverture du greffe 30 mn avant le début des tirs.

BEURSAULT DE NUIT :

- Un Beursault de nuit peut être organisé les samedis mentionnés ci-dessus à condition d'être dix archers (Nous contacter pour la disponibilité).

Arbitre principal : Xavier MARCHAND

Toute inscription non décommandée 48 heures à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).

Engagement :

- 8 € à la 1^{ère} inscription pour les catégories : Juniors, Séniors 1, Séniors 2 et Séniors 3.
Pour les inscriptions suivantes : 6€ quelle que soit la date choisie sur la période d'ouverture du Beursault.
- 5€ pour les catégories Benjamin, Minimes et Cadets quel que soit le nombre d'inscriptions.

Merci de nous faire parvenir vos inscriptions au plus tard le **mardi précédent la date choisie** :

- Inscription par internet : https://lesarchersdargences.fr/inscription_beursault/
- Inscription par mail : inscription@lesarchersdargences.fr

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z
Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>

La distance de tir est de 50 m sauf pour les benjamin(e)s et minimes où elle est de 30m en arc classique. Pour les arcs droits, les arcs nus et les arcs à poulies, la distance est de 50 m.

En fonction des places disponibles, il vous sera possible de vous inscrire sur plusieurs départs.

Le concours est support des championnats du Calvados et de Normandie.

Le meilleur des scores réalisés sera pris en compte pour les classements :

- *du concours général d'ARGENCES.*
- *du championnat départemental du Calvados.*
- *du championnat régional de Normandie*

*Nous vous rappelons que vos résultats sont qualificatifs pour le championnat de France qui se déroulera à **GAGNY** (Dép.: Seine-Saint-Denis (93)) le 02 Octobre 2022.*

Le classement intermédiaire sera affiché dans le Beursault et sur le site internet du club au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses des championnats départemental du Calvados et régional de Normandie ainsi que du concours général d'Argences auront lieu le dimanche 18 septembre 2022 aux alentours de 17h30 au jardin d'arc.

Voici l'adresse et les coordonnées GPS de notre jardin d'arc :

Adresse : Chemin des Ecuries, 14370 Moulé.

Latitude (décimal) : 49.11970997932698

Longitude (décimal) : -0.16502739225154528

Latitude (sexagésimal) : N 49° 7' 10.9554 '' (+49° 7' 10.9554 '')

Longitude (sexagésimal) : 0° 9' 54.0972 '' (0° 9' 54.0972 '')

Les départs n'ayant pas au moins un peloton complet pourront être annulés.

Possibilité de commander un repas composé d'une viande grillée (Saucisse, Merguez, Côte de Porc...), d'un accompagnement, fromage, dessert et café pour 9 € (boissons non comprises) à condition de réserver son repas le mardi précédent la date choisie.

Le club se réserve le droit d'annuler une réservation si le nombre de repas n'est pas suffisant (dans ce cas vous serez prévenus à l'avance).

Et bien sûr la buvette est toujours à votre disposition !

Nous espérons vous accueillir nombreux.

Amicalement,

Le Président des Archers d'Argences

Ludovic BOUET

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : secretariat@lesarchersdargences.fr Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>